

# U.P.E.C.T.

*Union des Propriétaires et Eleveurs  
de Chevaux de Trot des Hauts-de-France.*



Reception de votre courrier  
pour le  
21 janvier 2021  
au plus tard

## COTISATION 2021

Veillez envoyer votre cotisation 2021, soit **50€** (chèque d'une banque française),  
pour réception le **21 janvier au plus tard**, à l'adresse suivante :

Secrétariat UPECT 268 rue Henri BANTEGNIE  
59233 MAING

### **Pour la mise à jour de nos fichiers merci de bien vouloir compléter le formulaire ci-joint:**

En cette période de COVID votre adresse mail est indispensable pour la communication que l'UPECT diffuse.

Nom : Prénom :  
Adresse :

Ville : Code postal :  
Tel : Portable :  
Fax : @mail :  
Facture :  oui  non

✂.....✂

**Modèle enchères (indispensable dans le courrier de l'enchère, à photocopier si vous souhaitez enchérir sur plusieurs saillies)**

Je soussigné(e).....

Enchériss par la présente pour une saillie 2021 de l'étalon.....

Pour un montant de .....EUROS

Je suis informé que cette enchère ne comporte pas d'assurance et m'engage, si je suis attributaire, à régler ce montant à l'UPECT dans un délai maximum de 2 semaines à compter de l'ouverture des plis.

A adresser pour une réception le 21/01/2021 au plus tard à :

Conseil des Chevaux Hauts-de-France  
espace CREATIS 6,avenue Archimède  
02100 SAINT QUENTIN

# U.P.E.C.T.

*Union des Propriétaires et Eleveurs  
de Chevaux de Trot des Hauts-de-France.*

